

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 02191

Numéro SIREN : 433 486 230

Nom ou dénomination : AB GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/013071

CERTIFICAT CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL AB GESTION		Exercice N	
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)		DA	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence)		DC	800
Réserve légale (3)		DD	
Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours) (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		DF	
Autres réserves		DG	566 180
Report à nouveau		DH	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	305 738
Subventions d'investissement		DJ	
Provisions réglementées *		DK	
TOTAL (I)		DL	880 719
Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN	
Autres fonds propres		DO	
Provisions pour risques		DP	
Provisions pour charges		DQ	
TOTAL (II)		DR	
Emprunts obligataires convertibles		DS	
Autres emprunts obligataires		DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	92 843
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		DV	215 494
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	21 241
Dettes fiscales et sociales		DY	227 830
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
Autres dettes		EA	
Produits constatés d'avance (4)		EB	
Comptes réglés		EC	557 407
Ecart de conversion passif *		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 438 126
Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB	
Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
Ecart de réévaluation libre		ID	
Réserve de réévaluation (1976)		IE	
Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		IF	
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		IG	527 300
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		IH	45 916

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL AB GESTION Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)		Exercice N		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
N° 10167*22		3		COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)		DGRIP N° 2052 - SD 2018		Néant ☐ *	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									
Opérations en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)									
Produits financiers de participations (5)									
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									
Autres intérêts et produits assimilés (5)									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									
Total des produits financiers (V)									
Total des charges d'exploitation (4) (II)									
CHARGES D'EXPLOITATION									
Autres charges (12)									
Pour risques et charges : dotations aux provisions									
Sur actif circulant : dotations aux provisions *									
Sur immobilisations									
- dotations aux provisions									
- dotations aux amortissements *									
Charges sociales (10)									
Salaires et traitements *									
Impôts, taxes et versements assimilés *									
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *									
Variation de stock (marchandises) *									
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *									
Variation de stock (marchandises) *									
Achat de marchandises (y compris droits de douane) *									
Total des produits d'exploitation (2) (I)									
Produits d'exploitation									
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)									
Subventions d'exploitation									
Production immobilisée *									
Production stockée *									
Chiffres d'affaires nets *									
Production vendue									
biens *									
services *									
Ventes de marchandises *									
PC									
FP									
FI									
FL									
FM									
FN									
FO									
FP									
FQ									
FR									
Total									
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)									
CHARGES FINANCIERES									
Dotations financières aux amortissements et provisions *									
Intérêts et charges assimilées (6)									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									
Total des charges financières (VI)									
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)									

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

[illegible]

DCFRP N° 2054 - SD 2018

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL AB GESTION

Néant ☐ *

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

Cadre A	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	TOTAL I	TOTAL II	EA	EB	EC	ED

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	TOTAL I		TOTAL II		TOTAL GENERAL (I + II + III)	
	EA	EB	EC	ED	EF	EG
Pris d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	PM	PN	PS	PW	QA	QB
Sur sol propre						
Sur sol d'autrui						
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres	QD	QE	QF	QH	QI	QJ
Inst. générales, agencement, aménagements divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO	QP	QQ
corporelles						
Emballages récupérables et divers						
TOTAL III	QU	QV	QW	QX	QY	QZ
TOTAL GENERAL (I + II + III)	EN	EO	EP	EQ	ER	ES

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Cadre B	DOTATIONS		REPRISES	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4
amortissables	Dérogation de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Dérogation de durée et autres
Immobiliations	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 9	Colonne 10

Immobiliations	TOTAL I		TOTAL II		TOTAL III		TOTAL IV	
	EA	EB	EC	ED	EF	EG	EH	EI
Pris d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Terrains								
Constructions	Q9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7
Sur sol propre								
Sur sol d'autrui								
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8
Inst. générales, agencement, aménagements divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier	U8	U9	U1	U2	U3	U4	U5	U6
corporelles								
Emballages récupérables et divers								
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9
Pris d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Terrains								
Constructions	R7	R8	R9	R1	R2	R3	R4	R5
Sur sol propre								
Sur sol d'autrui								
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T1
Inst. générales, agencement, aménagements divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier	U8	U9	U1	U2	U3	U4	U5	U6
corporelles								
Emballages récupérables et divers								
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9
Pris d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Terrains								
Constructions	R7	R8	R9	R1	R2	R3	R4	R5
Sur sol propre								
Sur sol d'autrui								
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T1
Inst. générales, agencement, aménagements divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier	U8	U9	U1	U2	U3	U4	U5	U6
corporelles								
Emballages récupérables et divers								
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9
Pris d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Terrains								
Constructions	R7	R8	R9	R1	R2	R3	R4	R5
Sur sol propre								
Sur sol d'autrui								
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T1
Inst. générales, agencement, aménagements divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier	U8	U9	U1	U2	U3	U4	U5	U6
corporelles								
Emballages récupérables et divers								
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9
Pris d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Terrains								
Constructions	R7	R8	R9	R1	R2	R3	R4	R5
Sur sol propre								
Sur sol d'autrui								
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T1
Inst. générales, agencement, aménagements divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier	U8	U9	U1	U2	U3	U4	U5	U6
corporelles								
Emballages récupérables et divers								
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9
Pris d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Terrains								
Constructions	R7	R8	R9	R1	R2	R3	R4	R5
Sur sol propre								
Sur sol d'autrui								
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T1
Inst. générales, agencement, aménagements divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier	U8	U9	U1	U2	U3	U4	U5	U6
corporelles								
Emballages récupérables et divers								
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9
Pris d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Terrains								
Constructions	R7	R8	R9	R1	R2	R3	R4	R5
Sur sol propre								
Sur sol d'autrui								
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T1
Inst. générales, agencement, aménagements divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier	U8	U9	U1	U2	U3	U4	U5	U6
corporelles								
Emballages récupérables et divers								
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9
Pris d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Terrains								
Constructions	R7	R8	R9	R1	R2	R3	R4	R5
Sur sol propre								
Sur sol d'autrui								
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T1
Inst. générales, agencement, aménagements divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier	U8	U9	U1	U2	U3	U4	U5	U6
corporelles								
Emballages récupérables et divers								
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9
Pris d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Terrains								
Constructions	R7	R8	R9	R1	R2	R3	R4	R5
Sur sol propre								
Sur sol d'autrui								
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T1
Inst. générales, agencement, aménagements divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier	U8	U9	U1	U2	U3	U4	U5	U6
corporelles								
Emballages récupérables et divers								
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9
Pris d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Terrains								
Constructions	R7	R8	R9	R1	R2	R3	R4	R5
Sur sol propre								
Sur sol d'autrui								
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T1
Inst. générales, agencement, aménagements divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier	U8	U9	U1	U2	U3	U4	U5	U6
corporelles								
Emballages récupérables et divers								
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9
Pris d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Terrains								
Constructions	R7	R8	R9	R1	R2	R3	R4	R5
Sur sol propre								
Sur sol d'autrui								
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T1
Inst. générales, agencement, aménagements divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier	U8	U9	U1	U2	U3	U4	U5	U6
corporelles								
Emballages récupérables et divers								
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9
Pris d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Terrains								
Constructions	R7	R8	R9	R1	R2	R3	R4	R5
Sur sol propre								
Sur sol d'autrui								
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T1
Inst. générales, agencement, aménagements divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier	U8	U9	U1	U2	U3	U4	U5	U6
corporelles								
Emballages récupérables et divers								
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9
Pris d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Terrains								
Constructions	R7	R8	R9	R1	R2	R3	R4	R5
Sur sol propre								
Sur sol d'autrui								
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T1
Inst. générales, agencement, aménagements divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier	U8	U9	U1	U2	U3	U4	U5	U6
corporelles								
Emballages récupérables et divers								
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9
Pris d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Terrains								
Constructions	R7	R8	R9	R1	R2	R3	R4	R5

Désignation de l'entreprise		SARL AB GESTION	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	
Provisions réglementées		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers (art. 237 bis A-II)		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	
Provisions pour hausse des prix (1) *		Montant à la fin de l'exercice	
Amortissements dérogatoires			
de 30 %			
Provisions pour prêts d'habitation (art. 39 quinquies H du CGI)			
Autres provisions réglementées (1)			
TOTAL I			
Provisions pour litiges			
Provisions pour garanties données aux clients			
Provisions pour pertes sur marchés à terme			
Provisions pour engagements et passifs			
Provisions pour pertes de change			
Provisions pour pensions et obligations émissibles			
Provisions pour impôts (1)			
Provisions pour renouvellement des immobilisations *			
Provisions pour gros entrepôts et grandes révisions			
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *			
Autres provisions pour risques et charges (1)			
TOTAL II			
- incorporelles			
- corporelles			
- Titres mis en équivalence			
- titres de participation			
- autres immobilisations financières (1) *			
Sur stocks et en cours			
Sur comptes clients			
Autres provisions pour dépréciation (1) *			
TOTAL III			
TOTAL GENERAL (I + II + III)			
Dont dotations et reprises			
- d'exploitation			
- financières			
exceptionnelles			
UI		UJ	
UG		UH	
UF		UI	
UB		UC	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 023		5 877	
6 02			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

8

cerfa
 N° 10950*20
 Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AB GESTION									
N° 10950*20									
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)									
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032									
CADRE A									
ÉTAT DES CRÉANCES									
Montant brut									
A 1 an au plus									
A 1 an au plus									
A plus de 1 an et 5 ans au plus									
A plus de 5 ans									
CADRE B									
ÉTAT DES DETTES									
Montant brut									
A 1 an au plus									
A 1 an au plus									
A plus de 1 an et 5 ans au plus									
A plus de 5 ans									
RENVOIS									
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)									
TOTAUX									
Charges constatées d'avance									
Déductions diverses (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)									
Groupe et associés (2)									
publiques									
collectives									
État et autres									
Impôts sur les bénéfices									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux									
Personnel et comptes rattachés									
Créances rattachées à des participations									
Prêts (1) (2)									
Autres immobilisations financières									
Clients douteux ou litigieux									
Autres créances clients									
Créances représentatives de titres (privilèges pour déduction de l'impôt sur le revenu ou sur le patrimoine)									
ZI									
UF									
UR									
UN									
UT									
VA									
UX									
VP									
VN									
VR									
VS									
VT									
VU									
VV									
9 975									
2 060									
16 203									
3 166									
2 346									
4 573									
332 847									
322 872									
9 975									
21 750									
557 407									
527 300									
30 108									
15 840									
VK									
VJ									
VZ									
VL									

Copyright Groupe IBA (2019) IBACONFETA

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01751 - SARL AB GESTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations

Produites Non produites

NS NA

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
IMMOBILISATIONS CORPORELLES
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
CRÉDIT BAIL
LOCATIONS
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
Variations de la réserve spéciale de réévaluation
Variations de la provision spéciale de réévaluation
ÉTAT DES STOCKS
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
EFFETS DE COMMERCE
ENTREPRISES LIÉES
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)
LES ENGAGEMENTS
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
LES EFFECTIFS
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
TRANSFERTS DE CHARGES
COMMENTAIRES

0

0

0

0

0

0

0

0

0

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01751 - SARL AB GESTION
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 1 438 125,97 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 305 738,46 Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.
Ces comptes annuels ont été établis le .
Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :
Les indemnités de carrière sont financées au moyen d'une assurance passée en charges pour 15000€.
Un capital de 64040,82€ est présent dans ce contrat.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.
Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.
IMMOBILISATIONS INCORPORABLES
Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.
Option de traitement des charges financières :
L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

01751 - SARL AB GESTION

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

CRÉANCES	
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Installations techniques	5 ans
- Logiciels	1 à 3 ans
- Matériel de transport	3 à 4 ans
- Mat bureau et informatique	3 ans
- Mobilier	3 à 8 ans

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

01751 - SARL AB GESTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A IMMOBILISATIONS

V. brute des immob. début d'exercice suite à réévaluation acquisitions Augmentations

INCORPOR. Frais d'établissement et de développement

TOTAL 16 735 10 272

CORPORELLES

Terrains

Autres postes d'immobilisations incorporelles

Constructions

Sur sol propre

Sur sol d'autrui

Inst. générales, agents & aménagts construct.

Installations techniques, matériel & outillage industriels

Inst. générales, agents & aménagts divers

Matériel de transport

Matériel de bureau & mobilier informatique

Emballages récupérables & divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL 155 637 45 024

FINANCIERES

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL 7 874 9 507

CADRE B IMMOBILISATIONS

Diminutions

par virt poste

par cessions

Valeur brute des immob. fin ex.

Réévaluation légale/Valeur d'origine

TOTAL GENERAL 180 261 64 803

INCORPOR. Frais d'établissement & dévelop.

TOTAL 10 059 16 949

CORPORELLES

Terrains

Autres postes d'immob. incorporelles

Constructions

Sur sol propre

Sur sol d'autrui

Inst. gal. agen. amé. cons

Inst. techniques, matériel & outillage indust.

Inst. gal. agen. amé. divers

Matériel de transport

Autres immos corporelles

Mat. bureau, inform., mobilier

Emb. récupérables & divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Particip. évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts & autres immob. financières

TOTAL 34 960 165 701

FINANCIERES

Particip. évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts & autres immob. financières

TOTAL 7 406 9 975

TOTAL GENERAL 52 440 192 624

DU 01/01/2018 au 31/12/2018

3 862

Frais d'émission d'emprunt à étaler
Primes de remboursement des obligations

ACTIF CIRCULANT

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

01751 - SARL AB GESTION

ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	9 975		9 975
ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	2 060		2 060
Taxe sur la valeur ajoutée	16 203		16 203
Etat & autres	3 166		3 166
coll. publiques			
Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 346		2 346
Charges constatées d'avance	4 573		4 573
TOTAUX	332 847	322 872	9 975
Renvois			
(1) Montant			
- Créances représentatives de titres prêtés			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
des			
- Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
(2)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

01751 - SARL AB GESTION

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
Exploitation	4 573
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	4 573
MONTANT	

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	36 165
Autres créances	2 060
Disponibilités	3 711
TOTAL	41 936
MONTANT	

CAPITAUX PROPRES

01751 - SARL AB GESTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

			NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice			800,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice				
Titres remboursés pendant l'exercice				
Titres composant le capital social à la fin d'exercice			800,00	10,00

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

01751 - SARL AB GESTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	388
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 228
Dettes fiscales et sociales	105 104
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	107 720

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

01751 - SARL AB GESTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 6 073 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

La SARL AB GESTION a acquis 55296 € HT d'immobilisations corporelles.

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 305 738 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	305 738,46 euros
Augmentée de la somme de Prélèvement sur le compte « Autres réserves » Qui s'élèvera ainsi à 565 918 euros	261,54 euros
Total	306 000,00 euros
A titre de dividendes aux associés	
Soit 382,50 euros par part	

Il est précisé que le montant éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 306 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8%

5

sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Il a été précisé que, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1er janvier 2015.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2017 : 350 000,00 euros, soit 437,5000 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 350 000,00 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2016 : 271 200,00 euros, soit 339,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 271 200,00 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2015 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Gérance
Certifié conforme

